AFRICA BRIGHT
SECURITIES

DOCUMENTS D'OUVERTURE DE COMPTE TITRES
PERSONNES MORALES

- Une copie des statuts de la société ;
- Un extrait de registre de commerce ;
- Une attestation d'immatriculation fiscale faisant mention du numéro d'identifiant unique ;
- La délégation de pouvoir du ou des signataires ;
- 01 photocopie de carte nationale d'identité ou de la carte de séjour (ou d'un document en tenant lieu) du mandataire légal ;
- Fiche KYC remplie et signée ;
- La convention de compte-titres signée ;
- Le spécimen de signature du ou des signataires ;
- Le Relevé d'identité Bancaire ;